

Se former sans s'arrêter

**DROIT
DE LA SANTÉ**

Apprendre les bons réflexes

FISCALITÉ

Un MAS international

GÉOTHERMIE

A la recherche de la chaleur enfouie

Formation: la vie devant soi !

L'Université de Neuchâtel offre toute une palette de formations qui s'adressent à celles et à ceux qui, après une formation initiale, souhaitent acquérir de nouvelles connaissances, soit pour compléter leurs compétences professionnelles, soit pour donner une nouvelle orientation à leur carrière, le plus souvent en cours d'emploi. Dans ce numéro d'UniNEws, nous apportons un éclairage sur les cours qui confèrent aux participants un titre de formation continue universitaire (MAS, DAS ou CAS).

Parce que les métiers évoluent aujourd'hui très vite, les compétences ont elles aussi besoin de se mettre à la page. D'où cette idée d'un apprentissage qui dure tout au long de la vie. Davantage qu'une contrainte, il s'agit là d'une attitude, « celle qui consiste à penser qu'en permanence, il faut être prêt à apprendre, à se remettre en question, à développer de nouvelles compétences techniques et sociales, à explorer de nouvelles méthodes »*. La formation continue peut s'entendre comme la poursuite ou la reprise d'un processus de formation après une première phase d'instruction à l'école, à l'université ou dans le cadre de l'activité professionnelle. Elle revêt une multitude de formes qui va de la simple observation d'autres professionnels à la fréquentation de cours institutionnalisés et formalisés.

L'Université de Neuchâtel offre de nombreuses formations hiérarchisées et structurées. Dans ce numéro, nous nous contentons d'apporter un éclairage sur celles qui confèrent un titre (MAS, DAS ou CAS) aux participants. L'offre complète inclut de nombreux autres cours, souvent bien établis et accueillant un public fourni. Nous vous laissons les découvrir sur le site www.unine.ch/foco.

Les critères d'admission tiennent largement compte de l'expérience professionnelle du candidat. A l'exception des MAS, il n'est ainsi pas forcément nécessaire de posséder un titre universitaire pour entreprendre une formation continue à l'Université de Neuchâtel. Cette souplesse donne lieu à une richesse de parcours de vie qui profite à n'en pas douter à l'ensemble des participants.

* Grégoire Evéquoz, directeur général de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue à Genève, cité dans le journal *Le Temps* du 25 février 2011

Master of advanced studies (MAS)

Ces formations (anciennement formations postgrades) constituent le diplôme le plus élevé qui peut être obtenu dans le cadre d'une formation continue. Elles permettent d'acquérir une qualification supplémentaire dans leur propre secteur d'activité ou d'ouvrir des portes vers un nouveau champ professionnel. Les MAS s'étendent généralement sur une année et demie au minimum et demandent, en plus de la présence aux cours et du travail personnel, la rédaction d'un mémoire de fin d'études. La formation, qui se fait généralement en cours d'emploi, correspond à un minimum de 60 crédits ECTS, ce qui nécessite un investissement d'environ 1800 heures de travail. Le titre de MAS n'ouvre pas l'accès à un doctorat.

Diploma of advanced studies (DAS)

Il s'agit là d'une typologie récente de formation continue, moins conséquente qu'un MAS. Là aussi, le participant acquiert des qualifications supplémentaires dans son domaine d'activité ou dans une nouvelle spécialisation professionnelle. La durée minimum d'un DAS est généralement de l'ordre d'une année. Ce type de formation demande souvent, en plus de la présence aux cours et du travail personnel, la rédaction d'un travail de fin d'études. Ces formations se font le plus souvent en cours d'emploi et correspondent à un minimum de 30 crédits ECTS, ce qui équivaut à un investissement de quelque 900 heures de travail.

Certificate of advanced studies (CAS)

Ce sont les plus petits titres certifiants de formation continue proposés en Suisse. Les connaissances spécifiques qu'ils apportent se concentrent sur un domaine particulier. Les CAS durent généralement de quelques mois à une année et demandent parfois, en plus de la présence aux cours et du travail personnel, la rédaction d'un petit travail ou projet. Ces formations sont, le plus souvent, suivies en cours d'emploi et équivalent à un minimum de 10 crédits ECTS, soit un investissement d'environ 300 heures de travail.

En savoir plus :

www2.unine.ch/foco
www.swissuni.ch



CAS, DAS ou MAS en droit de la santé

Le droit de la santé est un des fleurons de l'Université de Neuchâtel. La formation continue que dispense cet institut est unique en Suisse.

L'Institut de droit de la santé (ISD) de l'Université de Neuchâtel s'est impliqué dans la formation continue dès sa création, il y a une vingtaine d'années. Constatant un besoin, une certification s'est petit à petit mise en place au début des années 2000 avec, notamment, le concours de la *Swiss School of Public Health* (SSPH+), à partir de 2008. La collaboration des deux institutions a conduit au lancement du MAS en droit de la santé en mars 2010.

Trois modules, d'une durée d'un semestre chacun, sont offerts aux étudiants qui peuvent les appréhender dans n'importe quel ordre. Un module suivi avec succès conduit au CAS. Deux modules et la rédaction d'un mémoire octroient un DAS. Trois modules et un mémoire rédigé et soutenu ouvrent les portes du MAS.

L'ensemble du système de santé suisse est soutenu par une structure juridique complexe. Les participants à ce cours en découvrent peu à peu les contours et apprennent les réflexes et la manière de penser nécessaires pour en actionner les rouages. Cette formation, bien que juridique, n'est donc pas destinée à former des juristes, mais à fournir la confiance et les arguments qui permettront aux participants de travailler et d'intervenir dans les questions de santé publique.

Au travers de ses trois versions CAS, DAS et MAS, la formation réunit dans une même salle de classe des acteurs du milieu de la santé ordinairement cloisonnés dans leur secteur. Ainsi, un assureur sera amené à considérer un problème sous l'angle de l'infirmière ou de la directrice de home.

Atout

La formation continue en droit de la santé tient beaucoup à l'hétérogénéité de son auditoire. Elle réunit des personnes d'horizons très divers, occupant des niveaux hiérarchiques différents, avec des acquis professionnels variés, mais souhaitant tous mieux appréhender les questions juridiques de leur quotidien professionnel. Ce mélange favorise les échanges entre les différents acteurs du milieu de la santé. Il permet également d'entrevoir les préoccupations des autres participants et de créer un réseau de professionnels de la santé.

Titres délivrés

CAS, DAS et MAS

Pré-requis

MAS : niveau universitaire

DAS : niveau universitaire ou HES

CAS : niveau universitaire, HES ou titre jugé équivalent

Public visé

Professionnels de la santé, assureurs, médecins, juristes, économistes, personnel administratif (hôpitaux, administrations, organisations internationales), personnel des industries pharmaceutiques et biotechnologiques

Langue

Français

En savoir plus :

www2.unine.ch/mas-droit-de-la-sante

www.ssphplus.ch



MAS en fiscalité internationale

Cette formation continue de haut niveau a connu un franc succès lors de son lancement en 2010. Les versions suivantes ont été soigneusement remodelées afin de correspondre aux réalités changeantes du marché. Les cours débutent en janvier de chaque année.

Secret bancaire, évasion fiscale, double imposition, traités fiscaux internationaux... Le MAS en droit fiscal international embrasse des sujets d'une actualité brûlante. Il profite de l'harmonisation fiscale à l'œuvre entre les Etats, pour notamment « inviter des professeurs et des experts étrangers qui sont des pointures dans leur domaine », souligne le professeur Robert Danon, principal initiateur de cette formation et directeur du programme.

L'édition 2012-2013, offre à choix un curriculum international ou un curriculum suisse, mettant notamment l'accent sur la fiscalité helvétique. Le public d'experts et de cadres (directeurs financiers ou juridiques de grandes sociétés, managers, avocats, banquiers, etc.) optimise au mieux son temps en optant pour l'une des deux spécialisations proposées.

Soigneusement remanié chaque année, ce cours s'adapte au plus près des réalités du marché. Il s'adresse aussi bien à un public suisse qu'étranger. D'une durée d'une année intensive, en emploi, il peut être suivi à temps partiel, en 3 semestres, ou à temps plein, en deux semestres (nouveau 2012).

En savoir plus :

www2.unine.ch/mas-international-taxation

Atout

Cette formation de haut niveau, la première en Suisse, répond au besoin stratégique des entreprises, des administrations fiscales et des individus en matière de fiscalité. Elle présente également la particularité d'offrir, après un tronc commun, deux spécialisations : en droit fiscal international de l'entreprise ou en fiscalité internationale du patrimoine des personnes. Cette spécificité, peu courante en formation continue, convient particulièrement bien aux exécutifs aguerris qui suivent ce cours en vue d'obtenir un perfectionnement clairement ciblé. Stratégie et efficacité sont ainsi les maîtres-mots de cette formation.

Titre délivré

MAS

Pré-requis

Master en droit ou en économie ; titre jugé équivalent. Les candidats doivent jouir d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans le domaine du droit fiscal et maîtriser suffisamment bien l'anglais.

Public visé

Juristes et économistes, praticiens issus de sociétés internationales d'audit, du milieu bancaire ou d'études d'avocats

Langue

Anglais



Robert Danon, professeur de droit fiscal suisse et international

CAS SIPOL

Gestion des sites pollués

Les eaux souterraines représentent la principale source d'eau potable en Suisse. La préservation de ce bien essentiel constitue par conséquent un enjeu considérable. Aussi, les universités de Neuchâtel et de Berne offrent depuis 2003 une formation en gestion des sites pollués.

La gestion des sites pollués, héritage de notre passé industriel, est une activité en pleine expansion en Suisse. On évalue à 50'000 le nombre de sites pollués liés à des activités anciennes (décharges, sites industriels, lieux d'accidents), dont près de 4'000 nécessitent un assainissement. Leur gestion constitue dès lors l'un des principaux enjeux de notre société pour les 20 à 25 prochaines années. Il s'agit non seulement de réduire les risques pour l'homme et son environnement, mais également de reconquérir des territoires urbains souvent sous-employés.

Pour répondre à cette demande, il est important de former des personnes qui puissent évaluer, conseiller et décider de mesures de surveillance ou d'assainissement qui réduisent les dangers que ces sites constituent pour notre santé et notre environnement. Le CAS SIPOL porte sur l'ensemble des aspects de la problématique, qu'ils soient scientifiques, techniques, réglementaires, juridiques ou même financiers. En effet, comme le relève le responsable académique du cours, le professeur Daniel Hunkeler : « rien ne sert d'imaginer des solutions si elles sont irréalisables ». Aussi, les promoteurs de cette formation travaillent-ils en étroite collaboration avec l'Office fédéral de l'environnement pour familiariser les participants avec le contexte légal suisse.

Bien ancré sur le territoire helvétique, ce CAS SIPOL n'en reste pas moins universel en abordant des aspects, comme le comportement des polluants ou les méthodes d'assainissement, qui restent les mêmes quel que soit le pays où l'on se trouve.

Atout

Cette formation continue en gestion des sites pollués est proposée conjointement par les universités de Neuchâtel et de Berne. L'institut en environnement et ressources naturelles de la haute école spécialisée de Zürich (ZHAW) est également impliqué dans son organisation.

Titre délivré

CAS SIPOL – Certificate of Advanced Studies en gestion des sites pollués

Pré-requis

Master en sciences dans les domaines de l'environnement, la géologie, l'hydrogéologie, la chimie ou le génie rural ou titre équivalent. Des exceptions sont éventuellement admises en fonction du dossier individuel de candidature.

Public visé

Bureaux d'étude et de conseils, administrations publiques, services environnement d'entreprises responsables de sites pollués, services environnement de banques et assurances, sociétés de travaux d'assainissement, laboratoires d'analyses

Langue

Français et allemand

En savoir plus :

www2.unine.ch/cas_sipol_atlast



CAS en accompagnement spirituel

Formation ouverte à tous ceux qui sont tentés par le cheminement intérieur, le CAS en accompagnement spirituel permet de développer le principal outil d'une relation d'aide : soi-même !

Aujourd'hui, les personnes en quête de spiritualité retrouvent le goût du compagnonnage. Au cheminement solitaire en vogue à l'ère du Nouvel Age, elles préfèrent de plus en plus souvent la progression en compagnie d'un tiers.

La formation continue proposée par la Faculté de théologie de notre université entend apporter une certaine clarté au milieu du foisonnement de voies proposées. Le label universitaire du CAS en accompagnement spirituel fournit un gage de sérieux qui permet aux participants de s'y retrouver.

Volontairement généraliste, le CAS en accompagnement spirituel embrasse un large spectre de questionnements comme le sens de la souffrance, l'appréhension de la mort ou le passé qui ressurgit. Cette ouverture se traduit également dans la grande liberté confessionnelle qui s'y pratique. Ce CAS traite en effet de la spiritualité inscrite en tout être humain, dans son sens large, au-delà des religions. Ce faisant, il ne dissimule pas son enracinement dans la tradition chrétienne.

Au fil des dix modules théoriques, d'ateliers pratiques d'intégration et d'un travail personnel final, les participants développent leurs capacités à accompagner toute personne désireuse d'avancer vers une guérison intérieure, une libération ou un accomplissement de soi. Le CAS en accompagnement spirituel se conçoit comme une plate-forme d'échanges entre professionnels de divers horizons aux prises avec des interrogations auxquelles leur pratique les confronte. Il se veut également un lieu d'approfondissement de leur réflexion sur leurs propres préconceptions, ainsi que sur ce qui constitue le premier outil de la personne qui accompagne : soi-même !

Atout

La formation continue en accompagnement spirituel, initiée par la philosophe et théologienne Lytta Basset, remporte un franc succès. Preuve qu'elle comble un besoin de sens et de transcendance ressenti par une bonne partie de la population.

Titre délivré

CAS

Public cible

Personnel du domaine de la santé ; personnel des lieux d'écoute, visiteurs d'hôpitaux, accompagnants des mourants ; éducateurs, enseignants, médiateurs scolaires, travailleurs sociaux, coaches ; personnel carcéral, corps de police ; responsables des ressources humaines ; personnel d'organisations non gouvernementales ; pasteurs, diacres, prêtres, aumôniers.

Pré-requis

Bachelor universitaire ou HES, titre jugé équivalent ou expérience professionnelle de quelques années dans une branche adéquate

Langue

Français

En savoir plus :

www2.unine.ch/theol > Les formations



CAS en comptabilité financière internationale

Peu de formations continues sont, comme celle-ci, issues à la fois du giron d'une université et d'une haute école spécialisée. Ce CAS est né de la volonté des responsables du canton, mondes politique et économique confondus, pour faciliter le processus d'harmonisation des normes comptables suisses et européennes.

C'est inéluctable : les normes IFRS (pour *International Financial Reporting Standards*) seront dans peu de temps incontournables dans notre pays pourtant régi par un système comptable typiquement suisse. Les personnes qui veulent jouer un rôle de premier plan dans la comptabilité financière de demain ont donc intérêt à s'y mettre aussitôt. C'est ce que leur propose ce CAS, fruit d'une collaboration réussie entre l'Université de Neuchâtel et la Haute école de gestion HEG. En une vingtaine de journées, réparties entre mars et novembre, les participants se familiarisent en effet avec ces fameuses normes chargées d'harmoniser la présentation et la clarté des états financiers.

« Les normes IFRS sont de plus en plus répandues en Suisse, bien qu'elles ne soient pas obligatoires », confirme Alain Schatt, co-responsable de cette formation et professeur de comptabilité financière à l'Université de Neuchâtel. « Prenez un fonds de retraite américain qui désire investir en Suisse. A l'heure actuelle, il se trouve confronté à un système comptable parfaitement incompréhensible pour lui. Sauf si l'entreprise suisse utilise déjà les normes IFRS... ».

Conscients de cette évolution, les mondes politique et économique neuchâtelois ont choisi d'anticiper le mouvement en créant ce CAS. La première volée a commencé en mars de cette année... en anglais. Pour Alain Schatt, cette formation ne saurait être donnée dans une autre langue que celle utilisée de préférence par le monde de la finance. Qui plus est, dans un petit pays fortement enclin à l'exportation.

Atout

Cette formation – dispensée en anglais, langue de référence dans le monde de la finance ! – répond à une exigence aussi réelle qu'actuelle. En effet, les entreprises européennes ont adopté les normes comptables internationales IFRS en 2005. Bien que le système suisse continue de prévaloir dans notre pays, de plus en plus de grandes entreprises établies chez nous adoptent ces règles garantissant d'une plus grande transparence. Ce processus d'harmonisation facilite non seulement la compréhension des états financiers, mais aussi la comparaison à l'échelon européen. C'est pourquoi le CAS en comptabilité financière internationale en a fait son principal cheval de bataille.

Titre délivré

CAS

Pré-requis

Niveau Bachelor ou titre équivalent. Le cours est ouvert aux candidats qui possèdent une expérience professionnelle adéquate et qui maîtrisent suffisamment bien l'anglais.

Public visé

Directeurs financiers, comptables, contrôleurs, réviseurs-comptables, etc.

Langue

Anglais

En savoir plus :

www.heg-arc.ch > CAS > CAS International Financial Accounting



CAS en géothermie profonde - DEEGEOSYS

Après la toute récente création du Laboratoire de géothermie et d'un Master en hydrogéologie et en géothermie, l'Université de Neuchâtel poursuit l'effort entrepris en vue de combler le manque actuel en spécialistes de la géothermie. Unique en Europe continentale, le CAS en exploration et développement des systèmes géothermiques profonds, qui débute cet automne 2011, constitue un pas supplémentaire dans cette direction.

Le CAS DEEGEOSYS apprend à des ingénieurs et des scientifiques de la Terre à gérer des projets de géothermie profonde. Cette formation continue s'inscrit ainsi parfaitement dans le cadre du programme GeoNE qui vise à mettre en place de nouvelles forces pour développer les ressources géothermiques du canton de Neuchâtel.

Au terme des quatre modules du cours, les participants, qui auront passé les examens et rendu le rapport technique (conditions nécessaires pour obtenir le CAS), seront capables de planifier, d'initier et de prendre en main des projets non seulement d'exploration, mais aussi de développement des ressources géothermiques profondes (aquifères profonds et *systèmes géothermiques stimulés - EGS*).

Chacun des quatre modules, d'une durée d'une semaine, couvre un sujet particulier : géothermie et géophysique, géochimie et hydrochimie, forage et mesures des puits, réservoirs et production. Des experts internationaux, issus d'institutions ou de laboratoires reconnus dans le domaine de la géothermie, viennent prêter main-forte aux spécialistes de notre université pour assurer cet enseignement de haut niveau. Les différents modules ne s'arrêtent pas à la théorie, mais comprennent également des exercices, des visites d'installations géothermiques et un examen. Sur demande et pour autant qu'il reste des places, les participants qui ne désirent pas suivre la formation dans sa totalité peuvent s'inscrire à un, deux ou trois modules seulement.

DEEGEOSYS est unique en son genre : aucun cours similaire n'existe pour l'heure en Europe continentale.

En savoir plus :

www2.unine.ch/sciences > Centre d'hydrogéologie et géothermie

Atout

Cette formation continue permet à des scientifiques et des ingénieurs de concevoir et réaliser des projets de géothermie profonde en Suisse et en Europe.

Titre délivré

CAS en géothermie profonde DEEGEOSYS - Exploration et développement des systèmes géothermiques profonds

Pré-requis

Niveau Master universitaire ou titre équivalent

Public visé

Scientifiques de la Terre (géologues, géophysiciens, hydrogéologues, géochimistes) ou ingénieurs civils

Langue

Anglais



Eva Schill, professeure de géothermie



L'Université européenne d'été : Apprendre tout au long de la vie

La dimension contributive de l'entreprise

Du 29 au 31 août 2011 à Neuchâtel

Organisée par la Fondation des Régions Européennes pour la Recherche, l'Education et en Formation (FREREF), en partenariat avec la Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique (CIIP) et l'Institut de psychologie et éducation de l'Université de Neuchâtel.

L'objectif de la session de Neuchâtel sera de s'interroger sur **la dimension contributive de l'entreprise à l'apprendre tout au long de la vie**. Les travaux s'articuleront autour de la formation initiale et continue conçue dans une perspective de *Life Long Learning* et mettront l'entreprise au centre de la réflexion.

L'entreprise n'est pas seulement un agent économique, consommateur de compétences et de ressources humaines, mais un acteur de l'économie et du tissu social qui assume des rôles clefs dans le développement des personnes, de leur parcours de vie et dans le dynamisme de leur environnement. Le *Life Long Learning* est un enjeu important pour les entreprises, car c'est le plus souvent en leur sein que se négocient, se réalisent et se vivent les stratégies de formation.

Programme

Lundi 29 août 2011 :

Conférence d'ouverture – Table ronde – Introduction des carrefours – Rencontres à la carte et Bourse à projets – Soirée Concert et cocktail dinatoire

Mardi 30 août 2011 :

Table ronde – Carrefours – Rencontres à la carte et Bourse à projets – Réception officielle et banquet

Mercredi 31 août 2011 :

Synthèse des carrefours – Clôture / événement – Conseil des Régions

Pour plus d'informations: www2.unine.ch/freref